

In Templo Orbe



PRENNONS SOIN DE LA PLANETE !

In Templo s'engage à ce que tous les événements organisés par ses soins soient produits de manière écoresponsable.

4 objectifs complémentaires se déclinent de la manière suivante :

- ✓ Minimiser les impacts environnementaux de chaque événement ;
- ✓ Contribuer au développement économique local ;
- ✓ Contribuer à la sensibilisation du public et des équipes et au bien-être des locaux ;
- ✓ Garantir une bonne gouvernance entre les acteurs de l'évènement et renforcer la cohésion sociale et la solidarité.

La conception d'une démarche de développement durable pertinente et efficace, sur cet événement, demande méthode, rigueur et compromis. En conformité avec ses convictions, In Templo adopte une méthode de travail et des moyens voués au respect de cette démarche.

Ainsi, en adhérant à celle-ci, les partenaires et prestataires devront s'assurer qu'ils répondent à des engagements clés et s'engagent à :

- a) Intégrer les principes du développement durable à leur fonctionnement et leurs actions pour l'évènement ;
- b) Proposer à l'organisateur, les solutions les plus écoresponsables, dans cette mise en place de ses actions ;
- c) Respecter l'environnement et les installations du site, en prenant conscience que ce sont des espaces partagés et protégés ;
- d) à privilégier autant que faire se peut, les transports responsables et l'optimisation de ses déplacements ;
- e) S'adapter au système de gestion des déchets mis en place par l'organisateur ;
- f) Éviter tout type de gaspillage, de suremballage et de surconsommation ;
- g) Utiliser des produits réutilisables ;
- h) Communiquer de manière responsable et adapter sa communication, en diffusant le strict minimum de prospectus non dégradables ;
- i) Réduire au maximum sa consommation d'eau potable et d'énergie ;
- j) Sensibiliser tous les acteurs de sa structure au principe du développement durable et aux bonnes pratiques de gouvernance ;
- k) Sensibiliser tous les publics au développement durable.
- l) Rendre accessible son activité et ou sa prestation mise en place à tout type de public.
- m) Laisser le lieu de la manifestation propre et vierge de tout déchet.

Par cette charte, le ou les partenaires/prestataires écoresponsables de l'évènement, s'engagent à respecter les points précités.